

ALLOCUTION

prononcée par Son Excellence

LE PRÉSIDENT

Félix HOUPHOUET-BOIGNY

A L'OCCASION

DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE

FRANCO - AFRICAINE

DAKAR, LE 21 AVRIL 1977

8-1660

ALLOCUTION

prononcée par Son Excellence

LE PRÉSIDENT

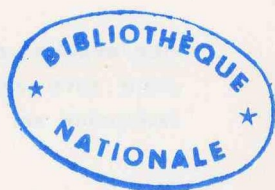
Félix HOUPHOUET-BOIGNY

A L'OCCASION

DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE

FRANCO - AFRICAINE

DAKAR, LE 21 AVRIL 1977



14 DEC. 1977

Messieurs les Présidents et très chers collègues,

Messieurs les Premiers Ministres,

Messieurs les Chefs de délégations,

Excellences,

Chers amis,

Permettez-moi, tout d'abord, et je suis tout à fait certain d'être sur ce point votre très fidèle interprète, dire à notre hôte illustre, le Président Léopold Sedar Senghor, notre bien vive reconnaissance pour la qualité toujours égale de son accueil si amical et prévenant.

Il est parfaitement naturel qu'une aussi éminente assemblée ait choisi cette très belle ville de Dakar pour sa réunion ; c'est bien évidemment dans l'intention de rendre hommage aux efforts que vous avez toujours déployés, Monsieur le Président, en faveur de rassemblements inspirés par une communauté de langue, d'esprit et de comportement. Et vous nous donnez l'occasion, l'heureuse occasion, de prouver que cette communauté marquée par une solidarité effective est une réalité vivante.

C'est pour rendre également hommage aux efforts que vous avez toujours déployés en faveur de la coopération régionale qui est, aujourd'hui, une de nos préoccupations majeures.

Je désire aussi rendre hommage à l'attitude particulièrement ferme et lucide que vous avez prise, Monsieur le Président Senghor, contre les entreprises

de subversion qui se développent actuellement en Afrique. Vous avez à cette occasion souligné, à nouveau, les liens naturels qui unissent l'Afrique et l'Europe, et mis en garde nos amis européens contre un désintérêt qui, bien sûr, nous serait préjudiciable mais surtout compromettrait de façon dramatique les ravitaillements dont leur existence dépend. L'Europe comme l'Afrique saura, nous l'espérons, méditer vos paroles de sagesse.

Je voudrais dire, enfin, combien nous avons été sensibles à la gentillesse toujours renouvelée, à la spontanéité et à la cordialité de la population dakaroise, aux traditions d'accueil bien établies et bien connues.

**

A vous, Monsieur le Président de la République française, qui avez tenu, avec votre habituelle élégance d'esprit, de cœur et de comportement, à nous convier à ce sympathique et fraternel repas, je voudrais présenter nos sentiments de très affectueuse considération pour l'intérêt constant que vous-même et le Gouvernement français avez toujours porté aux choses et aux hommes de l'Afrique et la très large ouverture d'esprit que vous avez toujours manifesté à nos préoccupations. C'est à travers elles, sans doute, et par les chemins de l'amitié, que vos pensées, Monsieur le Président, vous ont conduit à prendre toute la mesure du danger qu'il y a, de plus en plus précis et proche, à laisser s'approfondir entre les déshérités et les nantis la faille qui, déjà, les sépare nettement et tend à s'agrandir. Vous avez su prendre l'initiative d'un dialogue entre les uns et les autres et, malgré les résistances dues à la viscosité des positions en présence qui en retardent l'issue, permis à la conscience du monde de se faire plus aiguë et aux possibilités et propositions de solutions de se préciser. C'est, dans une des missions les plus

urgentes et les plus hautes de notre époque, un résultat qui n'est pas négligeable. Soyez remercié de la large part que vous y avez prise.

Vous venez aussi, Monsieur le Président Giscard d'Estaing, de montrer récemment que vous avez pleine conscience que l'intérêt respectif de nos deux continents exige que l'Afrique reste aux Africains. L'esprit de décision dont vous avez fait preuve, à cette occasion, fait renaître notre espoir d'une coopération portant sur l'essentiel de nos intérêts réciproques et qui prenne acte résolument de ce que la nature ordonne.

Pour la part qui est la sienne dans notre commune entreprise de consolidation de notre solidarité africaine et de la solidarité de l'Afrique avec l'Europe et notamment avec la France notre partenaire privilégiée, que chacun de vous, Messieurs les Présidents et chers frères, reçoive également les remerciements et les encouragements qu'il mérite. Nous devons nous obstiner dans la voie que nous avons choisie qui, seule, nous permettra de trouver une place et une audience convenables dans le concert des nations.

Nous traversons une crise difficile dont la fin n'est pas prévisible avec certitude. L'inflation mondiale n'est pas jugulée, si elle est un peu ralentie. Son importance et la détérioration accentuée des termes de l'échange qu'elle implique pour la plupart d'entre-nous accroissent les difficultés économiques d'Etats déjà confrontés aux problèmes du développement. C'est dans ces circonstances qu'il est particulièrement bon de se serrer les coudes. La présence d'un ami, d'un parent, un conseil, une aide, la mise en commun d'idées et de ressources peuvent en ces circonstances se révéler extrêmement utiles.

L'horizon politique n'est pas plus serein. Pour notre chère Afrique en particulier, les interventions extérieures, plus ou moins dissimulées ou directes, s'y multiplient

en raison précisément d'un manque de solidarité des puissances européennes dont l'union seule pour les empêcher aurait pu en préserver notre continent. Les foyers de troubles, les causes de tension se sont très gravement multipliés chez nous au cours des derniers mois. Là encore, seule une attitude active de solidarité pourra nous permettre de passer ce mauvais cap en pratiquant une politique de dialogue et de concertation.

Cette solidarité ne trouvera de profondeur et donc de possibilité de durée, que dans la recherche amicale par chacun de la compréhension des intérêts des autres et la définition de positions d'intérêt mutuel. Une solidarité qui serait établie sur ces bases ne serait plus une solidarité verbale et stérile, mais une réalité vivante et vivifiante qui s'approfondirait chaque jour.

L'heure est maintenant venue que les pays qui ne se laissent pas aller aux idéologies, les pays sérieux, les pays qu'anime et inspire leur idéal de liberté constituent un front uni pour barrer la route à la violence, aux agressions et aux subversions, afin que notre très chère Afrique puisse continuer ses progrès pacifiques sur la voie du développement économique, social et culturel auquel elle aspire ardemment.

Je lève mon verre en votre honneur, Messieurs les Présidents et chers frères, pour la prospérité et le progrès constants de vos pays et le bonheur de vos peuples.

Je lève mon verre pour que le dialogue confiant s'installe entre les peuples.

Je lève mon verre à la solidarité franco-africaine.

Je lève mon verre à la paix.

Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

COMMUNIQUÉ FINAL

Sur invitation du Président Léopold Sedar Senghor, Président de la République du Sénégal, les Présidents et Chefs de Gouvernements et de délégations des pays suivants : Bénin, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, France, Haute-Volta, Gabon, Guinée-Bissau, Mali, Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre, assistaient également à cette conférence, une délégation de Djibouti.

Comme ils l'avaient fait à Bangui les 7 et 8 mars 1975 et à Paris les 10 et 11 mai 1976, les Chefs d'Etats, de Gouvernements et de délégations se sont penchés, dans cet esprit de coopération amicale qui caractérise leurs rencontres, sur l'ensemble des grands problèmes économiques de l'heure et sur les moyens qu'ils ont de les aborder de façon concertée.

A l'initiative du Président Léopold Sedar Senghor qui avait établi, avec l'accord de tous les participants, l'ordre du jour de leur conférence, ils ont successivement réfléchi aux questions économiques et monétaires internationales, aux relations euro-africaines, à la coopération franco-africaine.

1° Sur le premier point, ils ont constaté leurs identités de vues sur la nécessité de travailler activement et dans un esprit de concertation, à l'instauration d'un ordre économique plus juste et plus conforme aux intérêts des nations les moins favorisées. Ils ont passé en revue tous les problèmes qui, dans cette optique, font l'objet du dialogue nord-sud : énergie, matières premières, aide au développement. Les Chefs de Gouvernements et de délégations analysant les divers aspects

de l'évolution des rapports d'échanges et de coopération entre les nations, ont estimé qu'il était essentiel que fussent trouvées aux problèmes posés des solutions concrètes, notamment par la création d'un fonds commun, la mise sur pied de structures adaptées en ce qui concerne une politique équilibrée de l'énergie, et la définition d'un mécanisme d'atténuation des charges de l'endettement pesant singulièrement sur les pays les plus démunis.

Les Chefs d'Etats, de Gouvernements et de délégations africains, ont exprimé en outre leurs appréciations de la position prise par la France pour que progressent les négociations en cours, et ont souligné la nécessité de poursuivre avec ténacité la mise en place, l'organisation des marchés de produits de base.

Ils ont pris note des démarches effectuées par le Président de la République française dans le cadre des contacts en cours, pour obtenir la participation de divers pays occidentaux au Fonds exceptionnel de promotion de l'Afrique dont la création, proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing, avait été approuvée en mai 1976. Ils ont souligné l'intérêt qu'ils portent à la rapide mise en œuvre de ce projet.

Ils se sont félicités de la volonté manifestée par le parlement français d'autoriser dès sa session de printemps 1977, l'adhésion de la France au Fonds Africain de Développement sitôt que le conseil des gouverneurs de la Banque Africaine de Développement pourra donner sa réponse à la demande présentée dans ce sens par la France. Ils ont enfin noté l'accord d'une majorité toujours plus large d'entre eux pour souscrire à une augmentation du capital du Fonds de solidarité africaine, dès que cet organisme aura fonctionné pendant une période assez longue pour que soient dégagées les lignes de force de son activité.

La dotation de ce fonds pour les trois premières années a été fixée à 300 millions de francs français, soit 15 milliards de francs C.F.A.

Ils ont donné leur accord à l'adhésion à ce fonds de solidarité, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert et des Seychelles.

2° Passant au second point de leur ordre du jour, les Chefs d'Etats, de Gouvernements et de délégations ont examiné les causes de l'inflation mondiale et constaté de nouveau qu'il existait, également au niveau local et régional, des causes additionnelles qui grèvent cette inflation et qu'ils convenaient de les combattre énergiquement aux niveaux des Etats. Il se sont par ailleurs félicités de l'apport effectué par la Communauté Economique Européenne au développement de l'Afrique.

Ils ont fait le bilan de la première année d'application de la convention de Lomé et estimé que ces mécanismes, dont le caractère novateur avait été souligné en son temps avec satisfaction, étaient également réalistes puisqu'ils avaient fonctionné efficacement.

3° Terminant les entretiens par la coopération franco-africaine, les Chefs d'Etats, les Chefs de Gouvernements et de délégations des Etats africains ont fait part au Président de la République française de l'inquiétude que leur avait causée la contraction de l'effectif des experts mis par la France à la disposition de leur pays. Le Président de la République française a pris note de ces préoccupations et expliqué les raisons conjoncturelles qui avaient contraint la France à supprimer quelques postes. Il a l'engagement que cette diminution n'aurait pas de prolongement en 1978.

Les Chefs d'Etats, les Chefs de Gouvernements et de délégations des Etats africains ont donné leur accord pour la mise en place ou la poursuite selon le cas d'un

système de globalisation de l'assistance technique en matière de personnel, et préconise un effort plus substantiel en faveur des pays moins favorisés.

La conférence a, par ailleurs, insisté dans le domaine de la formation des cadres, pour qu'un quota de places fût réservé dans les grandes écoles de formation technique aux étudiants originaires d'Afrique.

Elle a enfin émis le vœu que, pour faciliter le recrutement et la stabilité du personnel français servant en coopération, la France prenne toutes dispositions pour favoriser le déroulement de leur carrière et leur réinsertion, le moment venu, dans leur administration d'origine.

D'une manière générale, la conférence s'est félicitée de l'aide que la France, ainsi que les autres pays occidentaux et organisations économiques internationales leur apportent dans le respect scrupuleux des souverainetés nationales et du choix des voies de développement.

Clôturent leur conférence par un tour d'horizon général sur l'évolution de l'Afrique, les Chefs d'Etats, les Chefs de Gouvernements et des délégations des pays africains ont réitéré leur conviction que rien ne pouvait se bâtir dans le continent si la sécurité, l'indépendance et la stabilité des Etats n'étaient pas assurées. Seul l'esprit de respect réciproque et d'entraide, allié à une solidarité étroite, pouvait créer les conditions de cette paix indispensable au développement de l'Afrique. Il est de l'intérêt prioritaire que soient empêchées les immixtions étrangères, d'où qu'elles viennent, sur le continent. La conférence a rappelé fermement que le seul combat qui mérite d'être livré en Afrique est le combat pour le développement dans la paix, dans l'unité et dans la coopération.

Après avoir entendu une communication du Président Léopold Sedar Senghor relative à la création d'une structure qui regrouperait les Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays francophones, la conférence a décidé que cette question serait étudiée par la réunion des ministres des Affaires étrangères chargés de préparer la prochaine conférence franco-africaine.

Un hommage unanime a été rendu au Président Léopold Sedar Senghor pour la qualité de l'hospitalité qu'il avait offerte à ses hôtes, ainsi que pour l'organisation matérielle de la rencontre qui a placé tous les participants dans des conditions excellentes de travail.

Sur l'invitation du Président de la République française, il a été convenu que la prochaine conférence franco-africaine se tiendrait à Paris en 1978.

Cette conférence sera précédée d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays intéressés qui examineront au niveau des experts, les différents points de l'ordre du jour retenu.

La conférence a enfin accepté la proposition du Président de la République rwandaise de l'accueillir à Kigali en 1979.

Service de Presse. — Présidence de la République. — 1.000 ex.
